

DOSSIER DE CANDIDATURE



LE / BRUNCH *des créateurs*

BRUNCH DES CRÉATEURS #4
04 ET 05 JUIN 2017
Halle Martenot / RENNES

LE BRUNCH DES CRÉATEURS

4^{ème} ÉDITION

JUIN 2017

HALLE MARTENOT, RENNES

LE BRUNCH DES CRÉATEURS est devenu un événement unique s'inscrivant dans les rendez-vous incontournables à Rennes. Après le succès de la 3^{ème} édition et les 5 000 visiteurs présents, le Brunch des créateurs souhaite à nouveau proposer aux Rennais une expérience unique.

L'objectif de l'événement est de faire découvrir des créateurs en exclusivité sur Rennes, des jeunes marques dynamiques et innovantes.

Le week-end de la Pentecôte (04 et 05 juin 2017), dans ce lieu mythique en plein cœur de Rennes où se réuniront créateurs de la France entière, chefs locaux revisitant le brunch familial et ateliers créatifs et récréatifs.

DIMANCHE
04

LUNDI
05



INFORMATIONS PRATIQUES

TARIFS DE PARTICIPATION

Deux types de stands sont disponibles en location. Le stand est loué nu.

Stand 1 | 1,70m | 250€ TTC | 208,33€ HT
Stand 2 | 3,50m | 420€ TTC | 350€ HT

Vous pouvez disposer sur demande:

Location table/chaise: 10 €
Location d'un portant: 15 €

Attention, quantité des stands limitée.

INSTALLATION

Samedi 03 juin 2017: 19h à 20h30
Dimanche 04 juin 2017: 7h30 à 9h30
Lundi 05 juin 2017: 8h à 9h

Chaque créateur est responsable de l'aménagement et de la décoration de son stand. Cependant, nous vous demandons de proposer un stand épuré pour assurer la bonne cohérence de l'événement.

COMMUNICATION

L'équipe du Brunch des créateurs prévoit une campagne massive de communication afin de drainer le plus large public. Flyers, affichages, relations presses, réseaux sociaux et présentation des créateurs (site Internet de Rennes à coup de cœur et événement Facebook)... Le Brunch des créateurs est aussi votre événement puisque vous y conviez votre clientèle, nous comptons sur vous pour activer votre réseau.



SÉLECTION

Merci d'adresser une candidature par e-mail
(communication@agence-demain.com) comprenant:

- La fiche de candidature comprenant les informations pratiques.
- Un texte de présentation de votre marque (15 lignes) et un visuel haute définition. (Ces informations nous serviront à présenter votre marque sur les supports de communication dans le cas où votre candidature serait retenue.)
- Look-books de vos collections ou photos de vos produits.
- Le stand choisi et le matériel loué.

ÉTAPES DE SÉLECTION

25 février 2017: 1^{ère} sélection

25 mars 2017: 2^{ème} sélection

25 avril 2017: 3^{ème} sélection

Le paiement validera définitivement la candidature.

Les candidatures seront traitées par ordre d'arrivée. Cependant, il y aura plusieurs vagues de sélection. Votre candidature peut être mise en attente et une réponse sera accordée à chaque participant.



LE BRUNCH EN IMAGES



CONTACT

AGENCE DEMAIN

2 rue Saint-Guillaume
35000 RENNES

02.23.45.89.52

LAURE

communication@agence-demain.com

06.21.74.21.21

BRUNCH DES CRÉATEURS #4
04 ET 05 JUIN 2017
Halle Martenot / RENNES

BRUNCH DES CRÉATEURS
RÉSERVATION
04 et 05 juin 2017
RENSEIGNEMENTS
Toutes ces informations sont obligatoires

Ce pdf est interactif, vous pouvez le remplir directement en cliquant sur la zone de saisie.

NOM et PRÉNOM:

MARQUE:

SOCIÉTÉ (précisez votre statut : autoentrepreneur, société...):

ADRESSE:

CODE POSTAL:

VILLE:

TÉLÉPHONE DU RÉFÉRENT:

E-MAIL:

N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE:

N° DE SIRET:

BRUNCH DES CRÉATEURS
RÉSERVATION
04 et 05 juin 2017
RENSEIGNEMENTS

Toutes ces informations sont obligatoires

Ce pdf est interactif, vous pouvez le remplir directement en cliquant sur la zone de saisie.

CATÉGORIE DES PRODUITS PRÉSENTÉS (vêtements, déco, bijoux...):

MODE DE PAIEMENT:

- chèque*
- virement*

CHOIX DU STAND ET DU MATÉRIEL DE LOCATION:

- stand 1 - 250 euros*
- stand 2 - 420 euros*
- location table/chaise - 10 euros*
- location portant - 15 euros*

TOTAL: _____ €

ADRESSE DE FACTURATION:

CODE POSTAL:

VILLE:

HEURE D'INSTALLATION:

- Samedi 03 juin 2017 > de 19h à 20h30*
- Dimanche 04 juin 2017 > de 7h30 à 9h30*
- Lundi 05 juin 2017 > de 8h à 9h*

BRUNCH DES CRÉATEURS
RÉSERVATION
04 et 05 juin 2017
RENSEIGNEMENTS
Toutes ces informations sont obligatoires

Ce pdf est interactif, vous pouvez le remplir directement en cliquant sur la zone de saisie.

COMMENTAIRES

Je déclare avoir pris connaissance des formalités d'inscription au Brunch des créateurs.

DATE ET SIGNATURE

(Vous pouvez signer numériquement dans Aperçu, sur Mac ou inscrivez nom et prénom)

le: _____

*signature
ou nom et prénom*

CONTRAT DE LOCATION DE STAND BRUNCH DES CRÉATEURS

Dimanche 04 et lundi 05 juin 2017
(de 10h à 20h et de 10h à 19h)

I. LOCATION DE STANDS

Location d'un espace (1,70m ou 3,50m) dans la Halle Martenot, le dimanche 04 et le lundi 05 juin 2017. L'espace est loué vide, il est à votre charge d'apporter le matériel nécessaire au bon déroulement de l'activité proposée.

Le prix pour un stand de 1,70m est fixé à 208,33€/jour HT (deux cent huit euros et trente-trois centimes). Le prix pour un stand de 3,50m est fixé à 375€/jour HT (trois cent soixante-quinze euros).

II. ENGAGEMENT DES PARTIES :

L'inexécution volontaire d'un ou plusieurs termes du présent contrat engagerait sans détour la responsabilité contractuelle de la partie ayant manqué à ses obligations. Les parties aux contrats assurent avoir pris connaissance de tous les termes de la convention avant la conclusion du contrat et s'engagent à les appliquer spontanément.

A. ENGAGEMENT DU CRÉATEUR :

Le partenaire s'engage à :

- retourner ce contrat signé lors de la validation de candidature
- payer la somme due pour la réservation de son stand dans les dix jours suivant la signature du contrat. Le RIB étant joint à l'envoi de ce contrat
- respecter les horaires communiqués par l'organisation, comprenant le temps d'installation/désinstallation et le temps de réalisation de l'atelier. Ces horaires feront l'objet d'une communication ultérieure
- apporter le matériel adéquat, et conforme à ce présent contrat
- communiquer sur l'événement : sur son site Internet et ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram)
- être sur place pour accueillir le public lors de l'événement et à se tenir disponible
- respecter l'emplacement attribué par l'organisateur pour son stand.

B. ENGAGEMENT DE L'ORGANISATEUR DU BRUNCH :

L'Agence Demain s'engage à :

- communiquer sur l'événement du Brunch des créateurs via ses propres moyens de communication (son site Internet, ses réseaux sociaux), et via des moyens de communication externes (envoi de communiqués de presse),

CONTRAT DE LOCATION DE STAND BRUNCH DES CRÉATEURS

Dimanche 04 et lundi 05 juin 2017
(de 10h à 20h et de 10h à 19h)

- tout mettre en œuvre pour la réussite de l'événement : organisation, hôtesse, accueil
- présenter chaque créateur engagé
- être présent sur place pour accueillir les créateurs et veiller au bon déroulement de l'installation et de la manifestation

RÈGLEMENT BRUNCH DES CRÉATEURS

Article 1 : Le créateur s'engage à apporter tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement du Brunch des créateurs.

Article 2 : Sauf cas de force majeure dûment justifié, la partie qui rompra le présent contrat devra verser à l'autre partie, comme indemnité, une somme égale au montant des cachets figurant au présent contrat.

Article 3 : Si le participant n'a pas occupé son emplacement le jour de l'ouverture du salon, il est considéré comme démissionnaire, et la somme payée ne lui sera alors pas restituée.

Article 4 : L'annulation un mois avant l'événement autorise l'Agence Demain à garder la totalité du montant total de l'inscription à titre de dédommagement.

Article 5 :

- La tenue des stands doit être impeccable.
- Le stand devra être occupé en permanence pendant les heures d'ouverture par une personne compétente.

Article 6 :

Le créateur doit assurer lui-même la surveillance du matériel et des marchandises sur son stand pendant les heures d'installation et de déménagement, aucune assurance ne couvrant les risques de vol pendant ces périodes. Cependant, l'Agence Demain met en place des moyens de surveillance. Un agent de sécurité est sur place.

Je m'engage à respecter les clauses du règlement.

*signature
ou nom et prénom*

Fait à _____
le _____

RENDEZ-VOUS
HALLE MARTENOT
LE 04 ET 05 JUIN 2017 !

